

## SYSTEMES D'OCCULTATION

## FICHE CONSEIL

Selon la terminologie architecturale, les volets sont des panneaux mobiles, pleins ou ajourés, obturant une baie.

Les volets ont pour rôle de faire l'obscurité et de filtrer la lumière : c'est l'occultation des baies ( qui dit occulter dit aussi soustraire au regard ). Les volets ont également une fonction générale d'isolation contre le froid, la chaleur, le bruit mais aussi contre le vent et les courants d'air.

A ces aspects pratiques, nous pouvons ajouter une visée esthétique. Les volets en bois peint, en tant que mobilier de façade contribuent à leur animation.

Par leur couleur, souvent en contraste ou en complémentarité avec celle des murs, ils assurent un rôle de décoration indissociable de l'enduit de façade, que ne remplissent pas les lasure. Par leurs formes, types et dimensions, ils participent à la perception de l'architecture du bâtiment. Les volets sont finalement comme les paupières des maisons. Ils en reflètent l'activité, et en exprime l'état. Leurs mouvements, clignant au rythme des habitants, donnent cet air vivant au bâtiment.



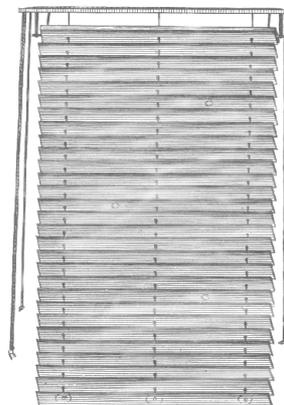
## TYPOLOGIE HISTORIQUE

## 1. LES JALOUSIES ET LAMBREQUINS

Elles sont apparues à la fin du XVIIIème siècle et sont fréquentes dans les immeubles de rapport. Elles se partagent ainsi le paysage urbain des centres anciens avec les persiennes.

Elles constituent la règle générale sur Lyon sur les immeubles du XVIIIème siècle au XXème siècle.

Les jalousies sont un système d'occultation caractéristique du Lyonnais et d'une partie de la vallée du Rhône, à ce titre c'est un patrimoine précieux à conserver.

**Les jalousies :**

Elles sont composées de lames horizontales, suspendues dans un réseau de chaînettes et de cordes. En position ouverte, les lames sont empilées sous le linteau de la fenêtre, elles occupent toute la largeur de la baie et s'orientent pour permettre de filtrer plus ou moins fortement le soleil et la lumière

Autrefois en sapin, les lames sont actuellement disponibles en aluminium laqué. Elles font office de pare soleil, permettent de voir sans être vu et, étant placées devant les vitrages, ont un effet de régulateur thermique. Cependant, elles n'assurent pas la protection contre l'effraction et ne font pas, à ce titre, partie de la famille des volets, mais des stores. On ne les retrouve pas au rez-de-chaussée.

L'empilement des lames en position fermée et le mécanisme sont masqués par le **lambrequin**.

**Le lambrequin :**

Ce panneau, implanté sous le linteau de la baie, en léger retrait ou à fleur de façade, est devenu un lieu d'expression décorative et s'inscrit dans le "meubler de façade". Réalisé en métal, en bois, ou en fonte, le lambrequin est souvent ajouré comme une dentelle ou simplement festonné. Habituellement, il est peint à l'identique des menuiseries de façade, dans des teintes sombres et neutres ou dans la tonalité des menuiseries (notamment pour les lambrequins en bois).

A Lyon, les jalousies sont le plus souvent complétées par des volets intérieurs en bois pour l'occultation complète la nuit.



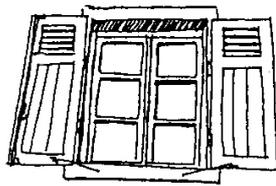
## SYSTEMES D'OCCULTATION

## FICHE CONSEIL

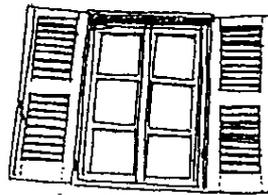
### 2. LES PERSIENNES ET VOLETS PERSIENNES

Après la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, les volets à persiennes se diffusent et concurrencent les volets pleins. Ils deviennent même un élément caractéristique des centres urbains reconstruits ou remaniés à partir du second Empire.

Les volets à persiennes sont constitués d'un châssis et de lamelles orientées occupant tout, ou partie de la hauteur du volet, afin d'éviter la pénétration directe de l'air et de la lumière (croquis 1 a et 1 b).

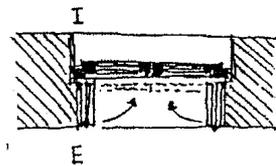


1b. Volets sur cadre à planches verticales et persiennes en imposte

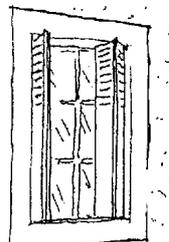


1a. Volet sur cadre et persienne toute hauteur

Une variante des volets à persiennes est la persienne repliable, développés au XX<sup>ème</sup> siècle. Elle se replie entre tableau, minimisant l'impact visuel sur la façade et offrant une gamme élargie de matériaux (croquis 1 c et 1 d).



1.d persiennes repliables: représentation d'exécution.



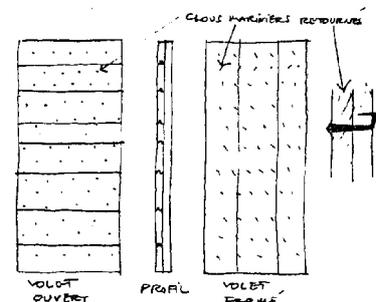
1.c persiennes repliables

### 3. LES VOLETS PLEINS

Dans un premier temps, en ville, ou dans les demeures de caractère, il existait uniquement (jusqu'à l'apparition des systèmes d'occultation extérieurs) des volets intérieurs en bois se repliant en tableau. Ce patrimoine est à conserver car il est remarquable d'un point de vue pratique, esthétique et technique.

Depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, quatre types de volets pleins extérieurs coexistent dans le Rhône.

- Les volets à lames croisées : un panneau à lames horizontales, visibles en position ouverte, doublées d'un panneau à lames verticales, visibles en position fermée.

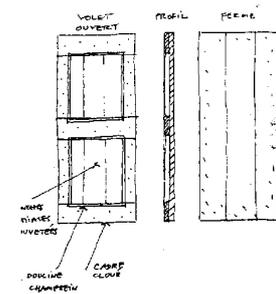


Volets à lames croisées

## SYSTEMES D'OCCULTATION

- Les volets à faux cadre : les lames verticales du panneau sont fichées à une extrémité (ou aux deux) dans une lame horizontale appelée traverse.
- Les volets à cadre : des lames verticales à l'extérieur sont renforcées à l'intérieur par un cadre mouluré.

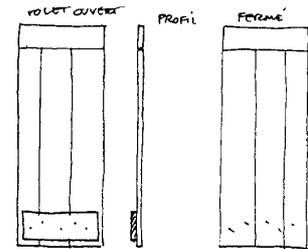
## FICHE CONSEIL



Volet à cadre

- Les volets rustiques : des lames verticales sont réunies intérieurement par des barres .

Dans tous les cas, les volets pleins étaient constitués de planches larges mais de dimensions variables.



Volet rustique

## 4. LES VOLETS ROULANTS

Les volets roulants, en bois dès les années 1930, ont été en majorité réalisés en métal, puis plus tardivement en PVC.

Ce mode d'occultation se distingue des autres systèmes d'occultation sur trois points : un axe d'ouverture horizontal, une disparition quasi complète en position ouverte et une gamme de couleur restreinte, pour le PVC (seules trois couleurs sont actuellement garanties).

Les volets roulants s'accompagnent nécessairement d'un coffre dissimulant le mécanisme. Prévu dès la construction, il s'intègre à la maçonnerie. Rapporté sur des constructions existantes, le coffre est implanté à l'extérieur des baies, souvent en saillie sur la façade. **Il s'agit en fait, d'une greffe d'un corps, étranger à l'architecture du bâtiment : à proscrire absolument.**



## SYSTEMES D'OCCULTATION

## FICHE CONSEIL

### PRESCRIPTIONS DU S.D.A.P.

Les orientations du service départemental de l'architecture et du patrimoine partent d'un seul grand principe : les systèmes d'occultation à poser doivent correspondre dans leur type et leur présentation, à l'époque du bâtiment, à son style et à son caractère, aux modèles traditionnellement utilisés dans la région pour l'habitation.

**Les façades d'un bâtiment se conçoivent comme un tout dont la cohérence s'exprime par une unité de traitement. En terme d'occultation, cela se traduira par la pose de volets identiques à tout point de vue ( matériaux, types et couleurs) sur l'ensemble de l'immeuble.**

**Ainsi, sont proscrits dans tous les cas :**

- Les volets pleins à barre et écharpe appelés communément volets en "z". Ces modèles rapportés du sud ouest et d'Espagne, permettent aux industriels de réduire l'épaisseur du bois. Ils n'ont pas leur place dans le département du Rhône.
- Les vernis et lasures sur bois naturel : Les volets étaient traditionnellement peints, ce n'est qu'au XXème siècle que sont apparus le vernis puis les lasures. **L'usage progressif des lasures fait disparaître du paysage toutes les teintes traditionnelles. Cela contribue à la banalisation et à l'uniformisation du bâti.**
- En rénovation ou réhabilitation : les volets roulants et le PVC.

**Le PVC est proscrit en restauration et réhabilitation parce qu'il pose de gros problèmes au niveau des dessins des profils (épaisseur trop importantes), de la pérennité du matériau et s'avère d'une piètre résistance aux attaques de la pollution (phénomène électrostatique néfaste pour l'environnement) ainsi qu'au feu (émanations toxiques).**

De plus, le PVC, pour être garanti, n'existe qu'en trois couleurs claires (ivoire, blanc et gris clair). Or, traditionnellement, les bois des volets comme celui des menuiseries, étaient peints dans des couleurs variées et douces (gris, gris bleu, gris vert) ou des couleurs sombres (vert foncé, ocre rouge, rouge beaujolais).

**En rénovation ou réhabilitation, il faut envisager selon les cas :**

- Les volets pleins à cadre.
- Les volets pleins à "faux cadre".
- Les persiennes métalliques et les volets pliants dans les immeubles du XXème siècle (1915-1960).
- Les jalousies et lambrequins restent la règle générale sur Lyon sur les immeubles du XVIIIème au XXème siècle.



## SYSTEMES D'OCCULTATION

## FICHE CONSEIL

### Sont recommandés :

- les volets pleins à lames croisées,
- les bois peints dans les teintes locales (gris, gris vert, gris bleu, mastic, bordeaux),
- les jalousies en bois ou en métal ainsi que les lambrequins,
- les volets à barre.

**Les jalousies et lambrequins, qui demeurent des spécificités architecturales de Lyon et de ses environs, devront impérativement être maintenus ou recréés, sur les immeubles destinés à recevoir ce type d'occultation. En aucun cas cette règle ne pourra être remise en cause.**

### Sur des bâtiments neufs, deux solutions sont possibles :

- Se rapprocher d'une architecture "traditionnelle" en mettant en œuvre des modèles et des colorations locales.
- Opter pour une architecture contemporaine: jalousies modernes, volets coulissants en métal ou en bois, volets roulants avec coffre intérieur non visible.



Naturellement, ces prescriptions s'entendent sur des bâtiments postérieurs au XVIIIème siècle. En aucun cas, des volets ne peuvent être posés sur des fenêtres à meneaux, dont la mise en œuvre s'est poursuivie jusqu'au XVIIème siècle inclus. Il est également entendu que des volets extérieurs ne peuvent être posés, là où traditionnellement, n'existaient que des volets intérieurs se repliant en tableau.

### DOSSIER ADMINISTRATIF ( PERMIS DE CONSTRUIRE OU DECLARATION DE TRAVAUX ) PIECES A JOINDRE :

Service Départemental  
de l'Architecture et du  
Patrimoine du Rhône

165 rue Garibaldi  
BP 3162  
69401 Lyon cedex 03  
TEL 04.78.62.54.66  
Fax : 04.78.62.54.95

- des photographies en couleur montrant le projet dans son environnement immédiat et dans son environnement paysager.
- une coupe et un plan du système d'occultation choisi.
- des échantillons des couleurs retenues.